



Département
VAUCLUSE

CLAUDE HAUT

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
SÉNATEUR DE VAUCLUSE

Dossier suivi par : G. BARONE
Tél : 04 90 16 15 50
Fax : 04 90 16 15 55

Avignon, le 03 Juin 2008

Monsieur Hervé DAUDE
Président de l'Association pour
L'Aménagement du Quartier des
Moulières
167, rue Résini
84120 PERTUIS

Monsieur le Président,

Vous avez à diverses reprises appelé l'attention de Monsieur Maurice LOVISOLO, Vice-Président du Conseil général, sur la nécessité de poursuivre les travaux de la déviation de la RD 973 sur la section PERTUIS VILLELAURE à l'Ouest de PERTUIS.

Je suis en mesure de vous confirmer que la mise en œuvre de cette déviation est aujourd'hui une priorité pour l'Assemblée départementale.

Ainsi, dans une conjoncture financière pourtant difficile, un montant de 7 000 000 € en crédits de paiement sera consacré annuellement aux travaux de l'ensemble de la déviation de la RD 973, avec une priorité sur la section VILLELAURE PERTUIS la réalisation d'une première phase dénommée By pass afin de supprimer le trafic de transit Pont de Durance vers LA TOUR D'AIGUES sur le barreau entre les giratoires des Pompiers et de la Pierre Plantée et Pont de Durance – VILLELAURE, sur la section comprise entre le rond-point de la Pierre Plantée et la Croix de Gon, et réduire les nuisances engendrées par la circulation pour les riverains des sections concernées.

Ainsi, dès le deuxième semestre 2009, les terrassements de préchargement du terrain naturel seront engagés et la consultation pour la réalisation de l'ouvrage sur la voie SNCF lancée. J'ai également demandé au service Foncier une accélération des achats nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,